

nationales ou de cultures régionales puissent jouir du même statut que tout autre citoyen. En outre, ils doivent avoir la possibilité d'établir et de maintenir des contacts sans entrave, par des voyages à l'étranger ou par d'autres moyens de communication, avec ceux qui partagent le même héritage.

Le vingtième siècle a été assombri par trop de guerres, par trop de destruction infligée à des victimes innocentes. C'est le devoir de chaque Canadien, quelle que soit son origine, de ne pas oublier et de rappeler à nos enfants les atrocités commises dans le passé, et de faire en sorte qu'elles ne se reproduisent pas. Nous, Canadiens, cherchons, avec nos enfants, à façonner un meilleur avenir, à travailler ensemble à la construction d'un monde meilleur - un monde où les droits individuels sont respectés, où les gens n'ont pas à craindre de perdre la vie ou la liberté à cause de leur sexe, de leur race ou de leur religion - un monde plus humain et plus civilisé.

Et j'apprécie en particulier la contribution que votre communauté a apportée à l'édification du Canada d'aujourd'hui. Ce Canada est fort, a confiance en lui et est attentif aux besoins de sa population; il prépare avec confiance le tournant du siècle et un avenir encore plus brillant et plus prometteur pour chacun d'entre nous, qui avons pour mission de contribuer à son patrimoine multiculturel exceptionnel.